

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Mme Fresneau Odile
Directrice du CFA

Mme GUILLAUME Laetitia
Mme MAZURAS Isabelle
Accueil, secrétariat du CFA

Mme ROUILLE Joséphine
Comptable

Mme Parrès Laurence
Mme JOLY Patricia
Responsable Formation CAPA

Mr GALLE Thierry
Responsable Formation BPAE

Mme KACEM Nabila
Responsable Formation
BPREA

Mme HOSTEN Sandra
Responsable Formation BTSA
GPN

Contact : du lundi au vendredi,
de 8:30 à 17 heures.

SITE DU CFA

www.cfasaubinducormier.fr

Pour nous rejoindre

Un service de car (Rennes –
Fougères, ligne n° 9) s'arrête à
St Aubin.

Le transport St Aubin - CFA
peut être organisé.

Heures de cours

Lundi 9:30~12:30/13:30~17:30

Mardi
Mercredi 8:30 ~ 12:30
Jeudi 13:30 ~ 17:30

Vendredi 8:30 ~ 12:30



Accueil, Pédagogie, aide à l'apprentissage

...

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE...

Des parcours classiques ou adaptés sont contractualisés. Les emplois du temps sont programmés en fonction des périodes en entreprise. Des remises à niveau sont organisées en début de formation et de l'aide individualisée est proposée tout au long de la formation.

... AVEC DES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT...

- Un centre de ressource avec un animateur, des outils d'auto-formation, des bilans personnels réguliers.
- Un livret d'apprentissage individuel qui véhicule les informations relatives à l'apprenti-e tant en entreprise qu'au CFA.
- 2 réunions de maîtres d'apprentissage au CFA ; 2 visites minimum et des évaluations en entreprise...
- Un formateur référent qui suit le jeune tout au long de sa formation.
- des modules de technique et recherche d'emploi, des entretiens avec des professionnels du recrutement.

... ET UNE OUVERTURE SUR LE MONDE

Pour chaque promotion un voyage d'étude à l'étranger est organisé. De plus chaque apprenti-e a la possibilité de bénéficier d'une bourse Erasmus pour une mobilité internationale (stages individuels pendant la formation, stages professionnalisant post-formation de 4 à 6 mois)



TARIFS DES PENSIONS

Pour une semaine complète : 67 € pour un interne, 24 € pour un demi pensionnaire.
La scolarité est gratuite.

MESURES DE SOUTIEN AUX APPRENTI-E-S ET À LEURS FAMILLES

1 - Aide « ARGOAT » pour le transport, l'hébergement, les repas.

| Niveau/Âge | -18 ans | 18 à - de 21 ans | 21 ans et + |
|-------------------------------------|---------|------------------|-------------|
| Niveaux 1 et 2 (bac+3 +4 ou +5) | 800 € | 450€ | 400€ |
| Niveau 3 : bac+2 Niveau 4 : bac pro | 800 € | 650€ | 400€ |
| Niveau 4 : BP Niveau 5 : CAP,BEP, | 800 € | 550€ | 400€ |

(Notez qu'une bourse d'apprentissage peut vous être allouée, renseignez-vous auprès du conseil général du département de votre lieu de résidence).

2 - Forfaits 1^{er} équipement versés aux apprentis ou à leurs familles (sous réserve de justificatifs)

| Niveau de diplôme | Secteur d'activité | Montant forfaitaire |
|-------------------------|--------------------|---------------------|
| Niveau 5(cap) et 4 (BP) | Agriculture | 100€ |